

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-dessous le dossier de consultation de l'acheteur COMMUNE DE SALON DE PROVENCE situé sur la commune de SALON DE PROVENCE.

Article 1 : Objet de la consultation

La présente consultation concerne la fourniture de denrées alimentaires.

Type de Marché :

Marché de fournitures

Forme du Marché :

Les prestations feront l'objet d'un marché passé sans publicité ni mise en concurrence préalables, conformément à l'article R2122-8 du code de la commande publique.

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, ne pas donner suite à la consultation pour motifs d'intérêt général.

Les produits demandés :

- Produit n°1 Fraise (BARQUETTES DE 500 G FERMÉES AVEC COUVERCLE (PAS DE BARQUETTES BOIS) / ÉTIQUETTES INDIVIDUELLEMENT (AVEC POIDS, NOM DU PRODUCTEUR etc)) 79,5Kg (réponse le 30/05/2023 au plus tard) – Livraison le : 06/06/2023 - 7 jours de délai de livraison

La livraison aura lieu selon les modalités décrites ci-après : Adresse de livraison : CUISINE CENTRALE de Salon de Provence - 780 avenue Ventadouro - ZI de la Gandonne - 13300 SALON DE PROVENCE Horaires de livraison : 7h30 - 11h00 Contact privilégié MAGASIN : 04.90.53.74.94

Article 2 : Jugement des offres

Ce jugement sera exécuté dans les conditions prévues à l'article R 2152-7 du code de la commande publique.

Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération conformément aux règles qui régissent cette formule de consultation.

Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :

- Performances matière d'approvisionnement direct (0 ou 1 intermédiaire) (--) – 30%
- Prix (--) – 30%
- Qualité du produit (fraicheur) (--) – 20%
- traçabilité (--) – 20%

Pour répondre à ce marché, il vous est demandé de bien vouloir remplir le formulaire suivant :

Lien vers formulaire de réponse de la consultation

Elimination des offres :

- Toute offre remise hors délai sera éliminée.
- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés.

Coordonnées de l'acheteur :

- COMMUNE DE SALON DE PROVENCE
- Cuisine centrale Mairie de Salon de Provence
- 780 av Ventadouiro - ZI de la Gandonne
- 13300 SALON DE PROVENCE
- Responsable des achats : KEVIN ROULANT
- Téléphone : 04 90 53 74 94
- Courriel : commande.cuisine@salon-de-provence.org

Recours

En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution des dispositions ci-dessus, les parties essaieront de régler à l'amiable des litiges pouvant s'élever entre elles.

Toutefois, dans l'hypothèse où un accord ne pourrait intervenir, il est fait attribution de juridiction au tribunal compétent :

Tribunal administratif de Marseille